

2017-2020

DURABILITÉ DES FERMES ADAGE 30 000 : LE CHANGEMENT DE SYSTÈME FAIT SES PREUVES

RETOUR SUR TROIS ANS D'ACCOMPAGNEMENT

De 2017 à 2020, l'Adage a accompagné six groupes de paysannes et paysans dans le cadre du projet 30 000. A l'issue de ces 3 ans d'accompagnement, nous dressons un bilan de l'évolution de la durabilité de ces fermes, qui porte sur la triple performance : environnementale, économique et sociale.

L'analyse porte uniquement sur les fermes qui ont été présentes tout au long du projet 30 000. Les résultats ont été analysés à trois niveaux :

- Niveau 1 : Moyenne Adage 30 000, moyenne des 63 fermes présentes depuis 2017.
- Niveau 2 : Groupe « super évolution de l'assolement » (dit « Groupe super évolution ») : Ce sont les 8 fermes qui ont baissé d'au moins 25 points de maïs dans leur SFP (représentent 10% de notre échantillon). En 3 ans, ces fermes ont engagé une re-conception de système important.

- Niveau 3 : Focus sur 2 fermes qui ont beaucoup baissé le pourcentage de maïs dans la SFP. Elles permettent d'approcher la diversité des trajectoires et l'importance du temps dans les changements de pratiques et de système.

Ces différents niveaux d'analyse permettent de cerner plus précisément la complexité de l'évolution et du changement de système : tout le monde n'évolue pas en même temps, certains bougent plus vite sur certains indicateurs mais stagnent sur d'autres.

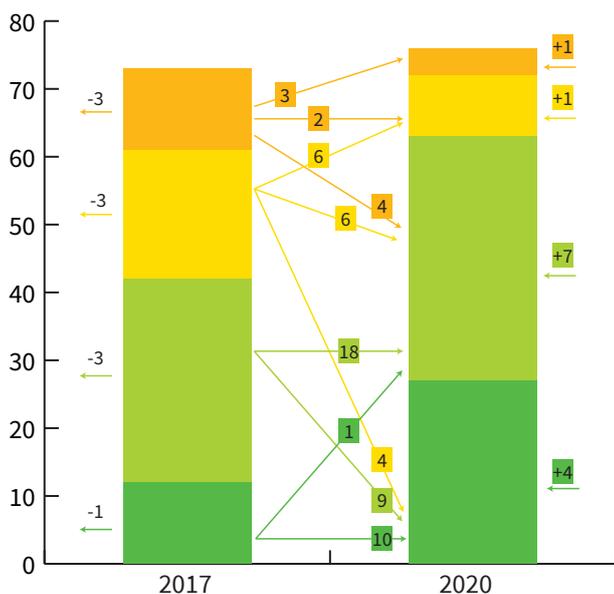
L'analyse comparative entre ces résultats et la moyenne RICA est nécessaire pour voir le positionnement des fermes Adage par rapport au contexte agricole général.

SFP : Surface fourragère principale
RICA : Réseau d'information comptable agricole
IFT : Indice de fréquence de traitement
IFTH : IFT herbicides
IFTHH : IFT hors herbicides

ASSOLEMENT : DIMINUTION DES SURFACES EN MAÏS

Part de maïs dans la SFP

- > 35%
- 20 - 35%
- 5 - 20%
- < 5%



ÉVOLUTION DES GROUPES ENTRE 2017 ET 2020

Sur 73 fermes présentes en 2017, 10 fermes ont fait le choix de sortir de l'accompagnement (manque de temps...) et 14 nouvelles fermes ont intégré les groupes. Nous avons choisi de ne conserver dans l'analyse de l'évolution des systèmes que les 63 fermes présentes de 2017 à 2020.

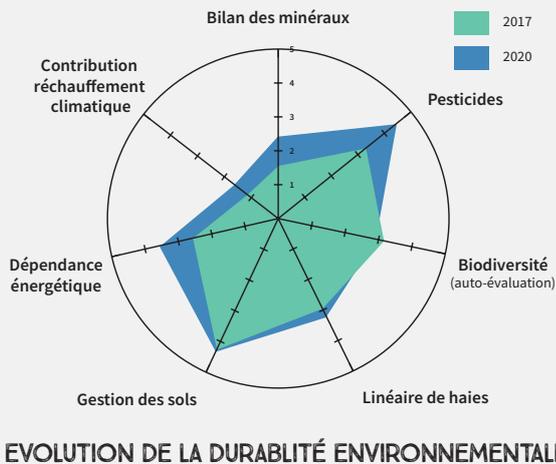
Parmi ces 63 fermes :

▼ **25** ONT DIMINUÉ LEUR SURFACE EN MAÏS
▶ **37** ONT GARDÉ LA MÊME SURFACE (DONT 9 FERMES HERBAGÈRES)
▲ **1** A AUGMENTÉ SA SURFACE EN MAÏS

La moyenne du pourcentage de maïs dans la SFP pour ces 63 fermes a été divisée par 2 (20% à 10%).

On voit donc qu'entre 2017 et 2020, le nombre de fermes herbagères a été multiplié par 1,5 (de 42 à 64 fermes), parmi lesquelles des fermes nouvellement herbagères (dont le groupe « super évolution de l'assolement ») qui conservent ou non du maïs dans l'assolement et des fermes herbagères historiques de l'Adage qui sont des références solides et inspirantes pour les fermes en évolution.

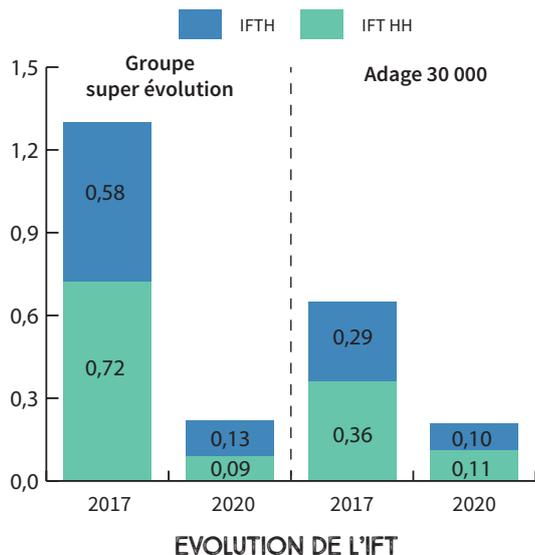
DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE : UNE ÉVOLUTION POSITIVE



La durabilité environnementale, sur presque tous les indicateurs, a évolué positivement.

Pour la gestion des sols (indicateur calculé à partir de la profondeur de labour et le pourcentage de sols nus en hiver) et la biodiversité (critère en autoévaluation difficile à traiter), la situation est stable.

PESTICIDES : UN INDICE DE FRÉQUENCE DE TRAITEMENT (IFT) MOYEN DIVISÉ PAR TROIS À SIX



Cette forte baisse est directement liée à la substitution des surfaces en maïs par des prairies, pas ou très peu traitées. Lorsque leur part augmente, les traitements sur l'ensemble de la ferme diminuent. Par ailleurs :

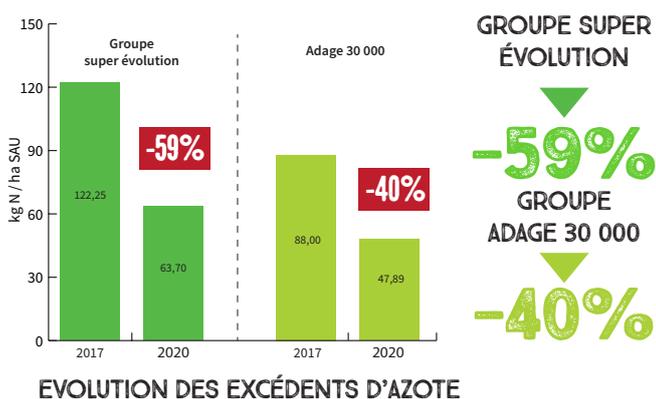
- Après une prairie, il y a moins d'adventices et la culture suivante demande moins de traitements ;
- Le recours au désherbage mécanique augmente

Aujourd'hui, les IFT H et HH (<0,13) se situent très bas en comparaison des moyennes bretonnes en polyculture élevage 2011 (IFT H : 1,02 / IFT HH : 0,98)

1,3
▼
0,2

A travers l'accompagnement au changement de système, l'Adage a permis à des fermes moins performantes (IFT à 1,3 en 2017) de baisser leur IFT, jusqu'à se rapprocher aujourd'hui de la moyenne Adage (IFT à 0,2 en 2020).

L'EXCÉDENT D'AZOTE DIMINUE : MOINS DE POLLUTION AZOTÉE



Le bilan des minéraux prend en compte l'ensemble des entrées et sorties d'azote dans le système :

- entrées par les engrais chimiques / achat d'aliments / azote atmosphérique (légumineuse), etc.
- sorties par la viande, le lait/ les végétaux...

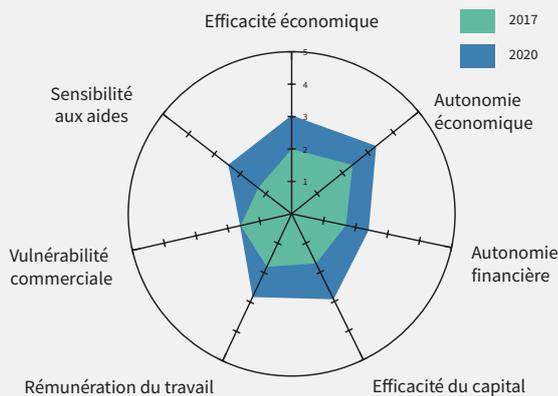
La différence entre les entrées et les sorties indique l'excédent d'azote dans le système.

L'azote, lorsqu'il est en excédent, est un polluant potentiel qui peut être piégé, lessivé ou volatilisé en fonction des pratiques et des formes d'azote. Il peut altérer la qualité de l'eau et fait l'objet d'une forte attention en Bretagne.

Cet excédent diminue de 40% pour la moyenne Adage 30 000 et de 59% pour le groupe super évolution.

En effet, plus les prairies d'association graminée-légumineuse se substituent aux cultures (céréales à paille) et plus la fertilisation est faible, ce qui diminue les risques de lessivages.

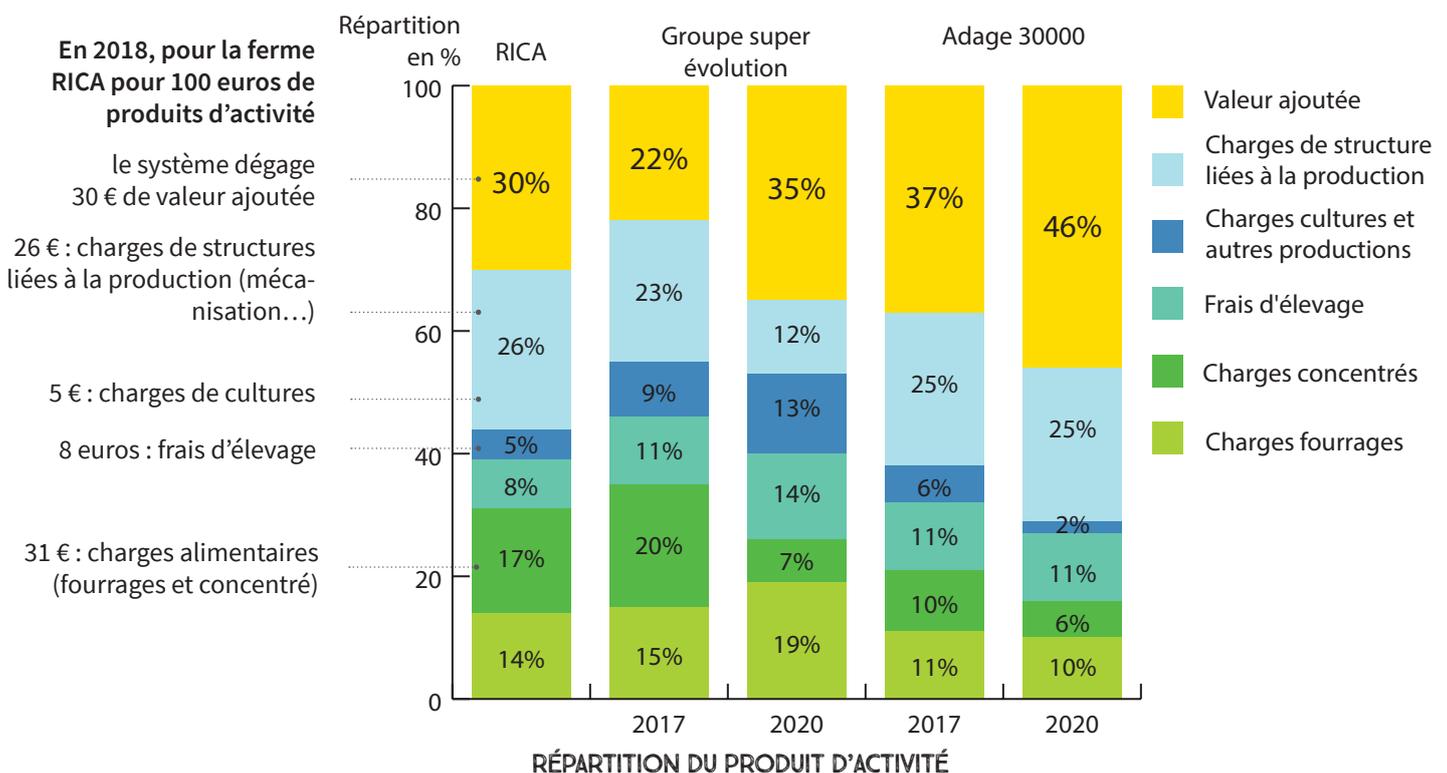
DURABILITÉ ÉCONOMIQUE : AMÉLIORATION SUR PRESQUE TOUS LES PLANS



Tous les indicateurs de la durabilité économique sont améliorés sauf la vulnérabilité commerciale (liée à un taux de spécialisation d'une valeur de 81%, stable sur les 3 années) : ces fermes sont restées en filière longue.

ÉVOLUTION DE LA DURABILITÉ ÉCONOMIQUE

L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE MOYENNE PROGRESSE DE 9 À 13 POINTS



2017-2020
ADAGE 30 000
EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

▲ +9

2017-2020
SUPER ÉVOLUTION
EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

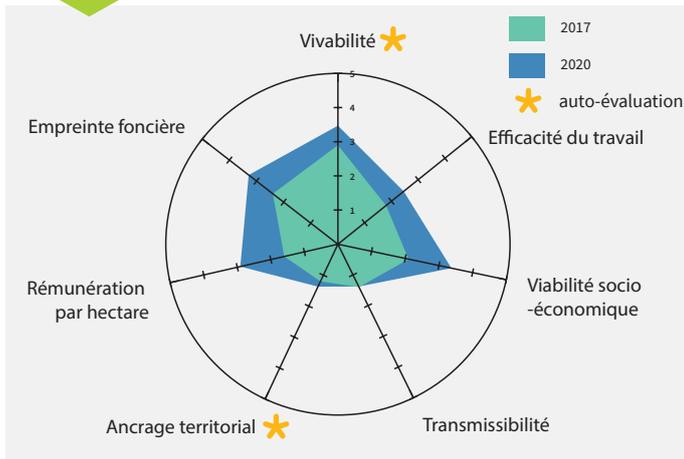
▲ +13

Le rapport entre la valeur ajoutée et le produit d'activité constitue l'**efficacité économique de l'exploitation**.

Celle du groupe Adage 30 000 progresse de 9 points grâce, en grande partie, à une baisse du coût alimentaire (effort particulier sur les charges de concentré).

Celle du groupe super évolution, inférieure à la moyenne RICA en 2017, progresse de 13 points et la dépasse de 5 points en 2020. **La réduction des charges est uniquement due à la baisse des charges de concentré** alors que les charges de fourrage augmentent (implantation de prairies). Si le changement de système implique une augmentation des coûts fourragers, les économies réalisées sur les concentrés et les charges de structures permettent de dégager tout de même une meilleure efficacité économique. De plus, les prairies étant pluriannuelles, un retour sur investissement et donc une augmentation de l'efficacité économique devrait être visible pour ce groupe d'ici 2-3 ans.

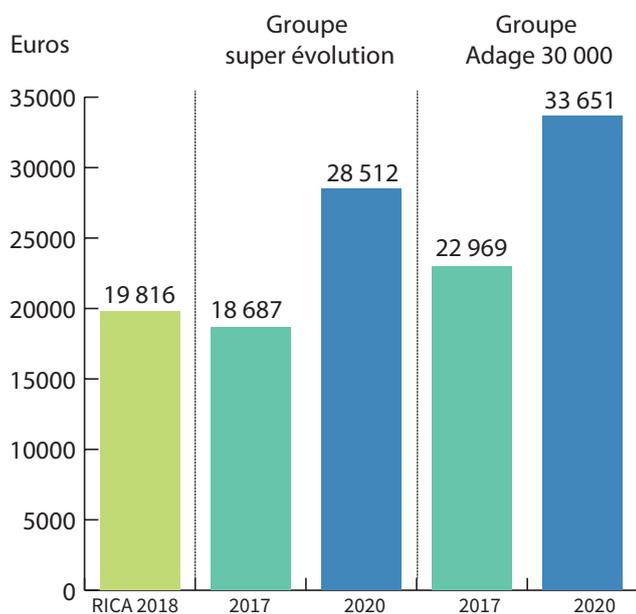
DURABILITÉ SOCIALE : DES INDICATEURS EN HAUSSE



Tous les indicateurs sociaux évoluent de manière positive. Certains sont assez liés : une efficacité du travail qui s'améliore réduit le nombre d'heures de travail, laisse plus de temps à l'agriculteur pour s'engager sur son territoire et plus de temps pour sa vie personnelle. Ce qui conduit à une meilleure vivabilité.

L'indicateur de transmissibilité (Capital d'exploitation hors foncier divisé par le nombre d'UTH familiaux) ne présente pas d'évolution. La transmissibilité touche à la structure des exploitations sur laquelle il n'y a pas d'évolution observable sur la période 2017-2020.

VIABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE : LE RÉSULTAT SOCIAL AUGMENTE



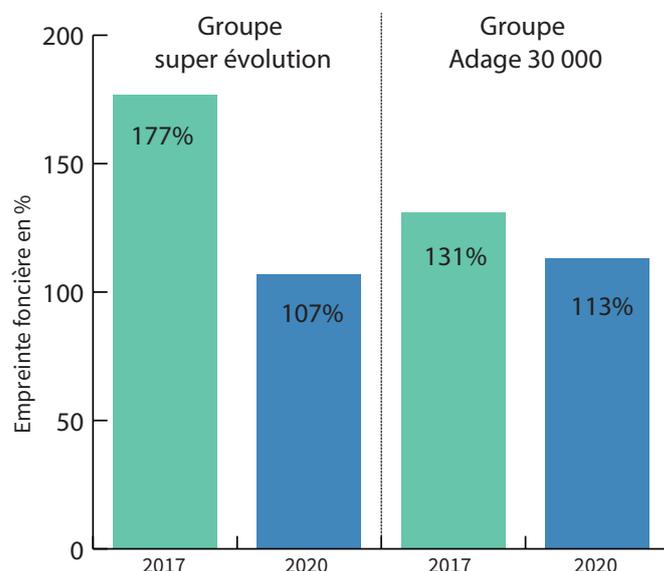
ÉVOLUTION DU RÉSULTAT SOCIAL PAR UTH

Le résultat social mesure le résultat disponible pour rémunérer tout le travail, paysan et salarié : rémunérations directes et cotisations sociales, ainsi qu'une marge de sécurité. Plutôt que de considérer la main-d'œuvre comme une charge, on place la rémunération du travail comme l'objectif même de l'activité de production.

▲ **+10000 €**

Globalement le résultat social a augmenté de la même façon pour le groupe super évolution et la moyenne Adage 30 000, avec une augmentation autour de 10 000 euros entre 2017 et 2020. Cela traduit une meilleure capacité des fermes à rémunérer le travail.

L'EMPREINTE FONCIÈRE BAISSÉ



ÉVOLUTION DE L'EMPREINTE FONCIÈRE

L'empreinte foncière traduit la surface réellement mobilisée par rapport à la SAU. Elle intègre les surfaces nécessaires à la production des aliments et aux matières premières achetées. Une empreinte foncière à 100% signifie que l'exploitation est totalement autonome au niveau alimentaire. Réintégrer les surfaces extérieures permet de traduire le degré d'autonomie alimentaire de la ferme.

GRUPE
SUPER ÉVOLUTION

GRUPE
ADAGE 30 000

▼ **-70%**

▼ **-28%**

Il est important d'aller questionner la délocalisation des impacts induits par les systèmes de production. Sur ces surfaces extérieures il y a souvent des engrais chimiques, des pesticides (IFT importés), parfois de la déforestation...

La baisse très importante de l'empreinte foncière pour le groupe super évolution est liée à la baisse du maïs dans l'assolement et donc le besoin réduit des correcteurs azotés dans la ration (notamment le soja). En effet, 1 ha de maïs ensilage en France, c'est 1,2 ha de soja importé pour le compléter. L'herbe pâturée étant naturellement équilibrée, l'ajout de correcteur n'est pas nécessaire.

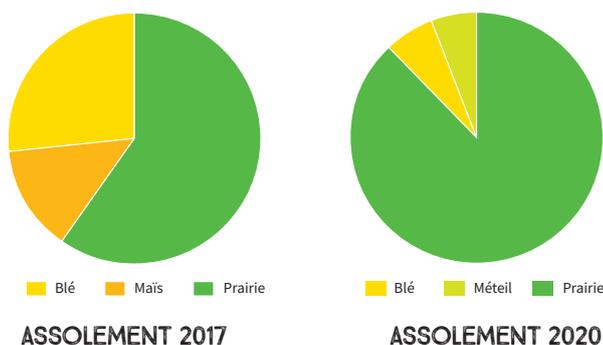
ANALYSE COMPARÉE :

DEUX TRAJECTOIRES ADAGE 30 000

Ces deux exploitations ont été choisies car elles sont représentatives de la diversité des trajectoires observées dans le cadre du projet 30 000. Elles ont fait évoluer de manière significative leur assolement en 3 ans. Ces deux exemples illustrent le fait que chaque ferme avance à un rythme différent dans le processus de changement de système.

CHEZ PHILIPPE : ARRÊT DU MAÏS, SUPPRESSION DES PHYTOS ET EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE TRIPLÉE

Cette ferme est adhérente à l'Adage depuis 2015. La part d'herbe en 2017 était déjà importante et représentait 60 % de la SAU, suite à un travail de re-conception de système mené en 2016 (engagement d'une MAE SPE 18). Durant les 3 années, le maïs a disparu de l'assolement, remplacé par un mélange céréalier. La part de cultures de vente a, elle aussi, quasiment disparu (de 26 à 6%). Actuellement la sole en prairies représente 90% de la SAU.

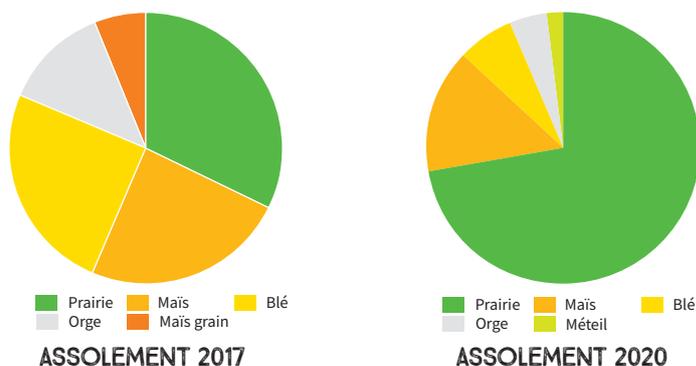


ASSOLEMENT 2017

ASSOLEMENT 2020

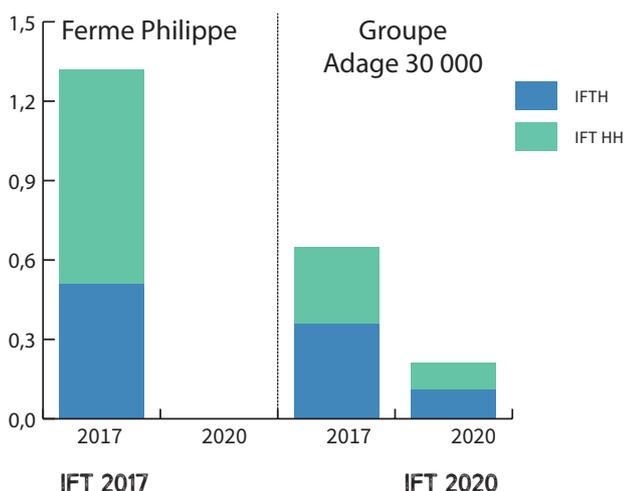
CHEZ ANNIE : PASSAGE À 70% D'HERBE, AMÉLIORATION CONSÉQUENTE DE L'IFT ET DE L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

Cette ferme a rejoint l'Adage en 2016 au début des groupes 30 000. La part d'herbe est passée de 30% à 70% de la SAU entre 2017 et 2020, réduisant la part de maïs et de céréales de ventes. Cette augmentation de la surface en prairies s'est accompagnée d'une augmentation de la surface accessible via des échanges parcellaires et des investissements pour les chemins pour permettre un pâturage important.



ASSOLEMENT 2017

ASSOLEMENT 2020



IFT 2017

IFT 2020

Cette ferme a arrêté l'usage des phytos entre 2017 et 2020 (conversion en bio en 2018), en utilisant différents leviers. Le principal est la reconception du système avec l'augmentation des surfaces en prairie et l'arrêt du maïs. Le désherbage mécanique a été mis en place sur le blé et la diversification des espèces et variétés, avec l'implantation d'un mélange céréalier, a permis la diminution de l'impact des bio-agresseurs.



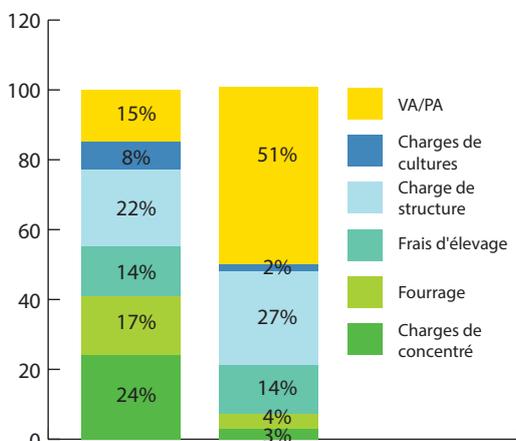
IFT 2017

IFT 2020

L'IFT a été divisé par 4 pour les hors herbicides et par 10 pour les herbicides. Cette baisse est directement liée à la transformation de l'assolement avec l'augmentation des prairies ainsi que la mise en place du désherbage mécanique sur les 19 ha de maïs restants. La performance de cette ferme au niveau des IFT est aujourd'hui proche de celles de l'Adage alors qu'elle était très éloignée en 2017.

UN BOND DANS L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

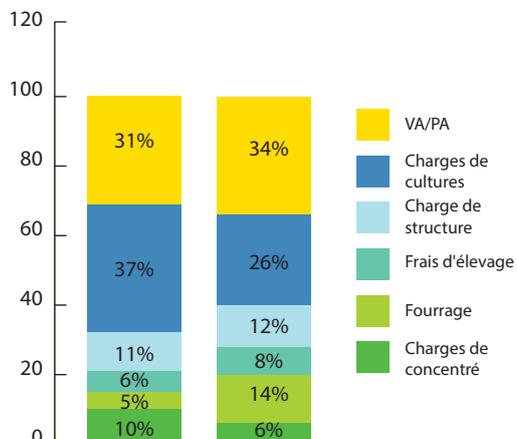
L'efficacité économique (VA/PA) de 2020 est 3 fois plus importante que celle de 2017. Un effort considérable a été réalisé sur le coût alimentaire qui est passé de 41% à 7%. Cette baisse s'explique par l'augmentation du pâturage et l'arrêt des achats extérieurs.



"Tout cela demande beaucoup d'efforts à tous les niveaux mais surtout d'acquiescer un nouvel état d'esprit. Arrêter d'écouter la laiterie, arrêter d'écouter le marchand d'aliment, essayer de penser par soi-même. Essayer d'être plus indépendant, simplement."

EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE : +3 POINTS

Entre 2017 et 2020, l'efficacité économique a augmenté de 3 points. Cette évolution est encore timide. Par une analyse des charges on comprend que l'implantation de 50 ha de prairies supplémentaire représente un coût important qui se lit dans l'augmentation des charges de fourrages. Le changement de système s'observe pas encore dans les résultats économiques.



"On est trop jeunes dans la démarche pour dire "allez-y, ça marche", même si j'en suis persuadé. Mon conseil : de ne pas être dépendant aux cultures et ne pas utiliser de phytos, déjà ça ça soulage."

CONCLUSION : TROIS LEVIERS POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Globalement, la durabilité environnementale, sociale et économique de l'Adage 30 000 s'est améliorée durant les 3 ans d'accompagnements.

L'Adage a réussi à intégrer dans sa dynamique des fermes qui partaient avec une performance éloignée de la sienne. Les paysan·ne·s de l'Adage ont donc réussi à faire baisser l'usage des produits phyto sanitaires via le changement de système grâce à trois leviers :

LE TRAVAIL DE GROUPE

Le travail en collectif des fermes 30 000, avec la mise en relation d'agriculteurs et agricultrices qui ont des contraintes similaires (foncier, sol, le climat) et partagent leur pratiques et leurs expériences.

"C'est un réseau qui nous permet de ne pas nous sentir tout seul dans nos changements."

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Via des visites sur les fermes par des binômes animateur·ice/paysan·ne·s pour rassurer les paysans dans leur changement de système.

"Il suffit de les appeler et tu as des réponses. S'ils n'ont pas de réponses, ils nous orientent vers des personnes qui connaissent, qui sont passées par là."

LE TEMPS

Le changement demande du temps pour avoir une performance économique, sociale et environnementale solide et pérenne.